Cinquantième année. - N ° 249 A 22 décembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 791

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

438 481 889 RCS Grenoble.
SAMES TECHNOLOGIES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 6000000.00 EUR.
Adresse : 13, chemin de Malacher, 38240 Meylan.
Oppositions : ..
Commentaires : PROJET COMMUN DE FUSIONPour la société absorbanteDénomination : KREMLIN REXSONForme juridique : Société par actions simplifiéeAdresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 150 Avenue de Stalingrad 93240 STAINSMontant du capital : 6.720.000,00 EurosImmatriculation : BOBIGNY 572 051 688Pour la société absorbéeDénomination : SAMES TechnologiesForme : Société par actions simplifiéeAdresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 13 Chemin de Malacher 38240 MEYLANMontant du capital : 6.000.000,00 EurosImmatriculation : GRENOBLE 438 481 889Evaluation de l'actif et du passif :Actif : 44.651.852,00 EurosPassif : 29.146.496,00 EurosLe rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Pour les besoins de la rémunération des apports, le rapport d'échange des actions est fixé à 2 actions de la société KREMLIN REXSON pour 1 action de la société SAMES Technologies. En conséquence, de ce qui précède, il serait procédé en rémunération de l'apport net, à l'émission par la Société Absorbante de 375.000 actions nouvelles de 16 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, soit une augmentation de capital d'un montant de 6.000.000,00 euros.Le montant prévu de la prime de fusion : 1.461.606,00 eurosDate du projet commun de fusion : 14/12/2016Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 16/12/2016 au RCS de BOBIGNY et le 16/12/2016 au RCS de GRENOBLE.